



Contact & réservations :

projections@sagessedenosarbres.be



Contact & réservations :

projections@sagessedenosarbres.be

Projection plein air

OUVREZ VOTRE JARDIN POUR UNE ODE AU LÂCHER - PRISE !

ACCUEILLEZ UNE PROJECTION DU FILM *La Sagesse de nos arbres* ...chez vous, sous les étoiles.

Nous vous proposons une expérience clé en main, pour un public de 40 personnes maximum qui comprend :

- La fourniture de tout le matériel (projecteur, écran, sonorisation)
- La gestion technique de la soirée
- Un temps d'échange avec le réalisateur, Thierry Dory, après la projection
- Un visuel personnalisé pour vos invitations

Option 1 : AVEC BILLETERIE, AUCUN COÛT POUR L'HÔTE

Vous accueillez la projection chez vous, dans votre jardin, pour un public de 40 personnes maximum.

Nous gérons la billetterie via notre site, avec trois tarifs au choix pour le public : 4,50 € (petit prix) - 9,50 € (prix cinéma) - 15,50 € (prix de soutien)

En tant qu'hôte, vous invitez votre entourage (voisins, amis, collègues, connaissances...) et gardez un minimum de 20 réservations payantes via le site du film. Vous bénéficiez de 5 invitations gratuites pour les personnes habitant sous le même toit.

Nous complétons votre mobilisation par une annonce de l'événement via nos propres canaux, afin d'accueillir des personnes extérieures locales intéressées par les thématiques du film.

Cette formule vous permet de mobiliser votre entourage autour d'un événement culturel fort et de créer du lien avec votre voisinage.

Option 2 : SÉANCE PRIVÉE, VOUS OFFREZ LA PROJECTION POUR VOS INVITÉS

Vous prenez en charge le coût de la projection : 380 € TTC tout compris (matériel, technicien, réalisateur, visuel personnalisé).

Cette formule vous permet d'offrir une expérience intime et originale à vos invités.

C'est l'option idéale pour valoriser un lieu, partager un temps fort ou célébrer un événement à votre manière.

CONDITIONS :

- Pour l'option 1, une caution de 220 € est demandée à la réservation pour confirmer votre engagement, garantir un minimum de 25 réservations payantes, couvrir les frais en cas d'annulation tardive, maintenir la disponibilité des dates pour d'autres hôtes motivés. La caution est remboursée après la projection.
- Pour l'option 2, l'engagement est confirmé par le versement de l'acompte de 220 €. Le solde est à verser au minimum 48h avant la projection.

En cas de météo défavorable, la projection peut être déplacée dans un lieu couvert, reportée ou annulée (à convenir ensemble). Dans ce cas, les billets sont remboursés.

Période mars-avril-mai, août-septembre 2026 / Voir lien réservation sur le site <https://www.lasagessedenosarbres.be>